Cau
FRC
6136

OBSERVATIONS

TRÉS - IMPORTANTES

SUR le meilleur Impôt qu'on puisse adopter à Marseille & dans toute la France.

Par une Société de vrais Citoyens.

45.

OBSERVATIONS

TRÈS-IMPORTANTES

Sur le meilleur Impôt qu'on puisse adopter à Abbeville & dans toute la France.

Par une Société de vrais Citoyens.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

OBSERVATIONS

TRÈS-IMPORTANTES

Sur le meilleur Impôt qu'on puiſſe adopter à Marſeille & dans toute la France.

Par une Société de vrais Citoyens.

IL faut avouer que la canaille joue bien de ſon reſte dans toute l'étendue du Royaume, & qu'elle ne ſe démene pas mal dans notre pauvre Ville. Nous nous étions attendus à la plus grande réſiſtance de la part des malverſateurs publics, & nous nous étions préparés en conſéquence pour les forcer juſques dans leurs derniers retranchemens, mais nous étions loin de penſer qu'une fois leurs iniquités revelées, ils oſaſſent encore ſoutenir la cauſe du crime.; pouvoit-on raiſonnablement les croire capables de tant d'audace, & ne pas leur ſuppoſer un reſte de pudeur?

Quand les voleurs de grand chemin ſont pris par la Maréchauſſée, vous les voyez ordinairement ſi conſternés, qu'ils excitent en vous des ſentimens de compaſſion; ici les ſangſues publiques, voleurs bien pires que les autres, tout démaſqués qu'ils ſont, tout flétris qu'on les voit de l'opprobre éternel de leurs méfaits, oſent lever la crête avec la derniere arrogance, inſulter à la juſtice du Monarque, qu'ils

ont toujours bravée, & outrager l'humanité dont ils ont causé les miseres.

Rallions nos idées sur ce qui nous intéresse de plus près, ne parlons que de notre patrie, puisque, grâces aux prévaricateurs, elle a donné tant à parler au monde entier.

Le système d'imposition le plus inconcevable nous dévoroit jusqu'à la moële des os ; la révolution la plus étonnante, la révolution la plus heureuse nous en a délivrés. Le bonheur public est là sous notre main qui nous ouvre les sources d'une prospérité durable, & nous, comme Tantale au milieu des eaux, nous ne pouvons étancher la soif brûlante qui nous tue. D'où vient cela ? Des instigations des méchans.

Il faut pourtant prendre un parti : nous sommes venus à bout de proscrire des impositions désastreuses, nous devons les remplacer par un système qui ne cause plus notre ruine. Le bien public l'ordonne & la raison l'exige. Il ne faut pas être sorcier pour s'appercevoir que ces bandes de pandoures qui nous ont grugés jusqu'à ce moment, font jouer toutes leurs machines pour que rien ne se détermine, & que l'ancien système revienne sous le leurre de quelque modification, qu'ils sauront bien ensuite arranger à leur convenance. Prenez-y garde, Citoyens, il en est de ceci comme du cancer ; si vous ne coupez pas jusqu'à la chair vive, le mal reviendra dans deux jours & vous périrez à la fin. Mais observez aussi, que puisque vous avez eu le bonheur d'échapper à Charibde, vous devez prendre garde de ne pas tourner vers Scylla.

Si l'on a trouvé un impôt qui attaque d'une maniere équitable toutes les facultés, qui concilie les intérêts des riches & des pauvres, qui ne laisse pas à l'arbitraire & au caprice la fixation de la taxe de chaque contribuable, il doit être adopté. Les vingt-

quatre Commissaires & les douze autres nommés après pour examiner ce qu'il y aura de mieux à faire, doivent examiner cet impôt sous tous les points de vue, & en faire le rapport d'après le témoignage de leurs consciences. Ils le doivent, parce qu'ils ont accepté cette tâche, parce que c'est le vœu de tous les bons Citoyens, & parce que nous les croyons hommes de probité. Ils le doivent pour leur propre honneur, parce que toute la France ayant les yeux tournés sur eux, ils seront à jamais déshonnorés, si, ayant été libres de choisir une bonne chose, ils en prennent une mauvaise.

Suivons un peu la route que l'on tient pour voir si nous devinerons à quel but elle peut conduire. On va dans toutes les maisons prendre les noms des propriétaires, ainsi que celui des rentiers, & se faire accuser le montant de la rente. Cela fait présumer que l'on a dessein d'asseoir le nouvel impôt sur le montant des rentes, ce qui n'est autre chose que le mode connu des vingtiemes, sous une forme différente quant à la somme. On a dit dans une brochure, que le montant de toutes les rentes une fois accusé, on n'auroit plus qu'à fixer tant pour cent, jusqu'à la concurrence de la somme totale qu'il faut au fisc municipal, & que partie de ce tant pour cent seroit payé par le propriétaire & partie par le rentier. Voilà comme on vous bacle lestement, prestement, un système d'imposition, & puis un tas de nigauds s'extasie devant de pareils projets, qui n'ont ni queue, ni tête. La contribution aux subsides est-elle une chose si peu conséquente qu'on osât l'abandonner aux idées les plus bisarres ? La chose est un peu trop sérieuse pour ne pas y regarder à deux fois.

Si vous avez trouvé un impôt équitable, avons nous dit, il faut le préférer à celui qui ne l'est

pas. Or qu'y a t'il de moins équitable que l'impôt sur les loyers, puisque rien n'est plus arbitraire, plus idéal que la fixation des loyers; or si l'on établit la thèse sur des principes faux, toutes les conséquences ne seront elles pas fausses ? Celui qui dit je veux tant de rente de ma maison, quelle regle consulte t-il, si non son idée & sa cupidité ? A chaque pas & dans chaque rue nous voyons que deux maisons parfaitement égales, & qui se touchent même, différent de beaucoup pour leurs loyers. Il arrive tous les jours que l'on arrente une maison à un Propriétaire raisonnable pour une somme de mille livres, & que la maison attenante, quoiqu'égale, produit jusqu'à seize cent livres, parce qu'on l'arrente de seconde main à gens qui font métier de surrenter; de-là s'ensuit que bien souvent un homme riche se trouve logé dans la maison bon marché, & qu'un autre homme moitié moins riche tombe dans la maison un tiers plus chere. Comment trouve t-on que les facultés soient attaquées dans une juste proportion par une méthode aussi fautive ? A chaque instant celui-ci du double plus riche que l'autre ne payera t'il pas un tiers moins que son voisin, & cet autre une fois moins riche ne payera t'il pas un tiers de plus ? Cette portion d'ailleurs que l'on pretend faire payer au Propriétaire, que signifie-t-elle dans ce beau plan d'imposition ? Est-ce que le Propriétaire ne saura pas la retrouver sur le prix du loyer qu'il fixera ? Et les fausses accusations des rentes, & les variations perpétuelles, & les embarras inouis & les abus qui seront les suites intarissables de ce ridicule fistême ne méritent-ils pas de sages considérations ? Faudra-t-il donc nous metre au pair des Barbares d'Afrique, & dire comme eux : que nous importent le désordre, le ridicule & l'injustice, pourvu qu'argent

vienne ? Ecoutez chers amis, nous vivons dans un ſiecle où il ne faut jurer de rien.

Y a-t-il donc une ſorte d'impôt qui ſoit équitable dans ſes principes, qui ne laiſſe abſolument rien à l'arbitraire & qui porte en un mot ce qu'on peut appeller une véritable théorie ? Il n'y a dans Marſeille que les idiots qui l'ignorent. Cet impôt a été trouvé par un de nos concitoyens, & qui plus eſt, cet impôt eſt l'impôt unique. ceux qui ſavent apprécier ce que c'eſt que l'impôt unique, ceux qui ſavent combien il a été cherché, l'ont reconnu dans les deux ouvrages de M. Blanc Gilli qui en a fait la découverte. Son Plan de Révolution concernant les Finances, & ſon Supplément nous en développent la théorie d'une maniere ſi ſimple, que les enfans peuvent en être juges. Sans en donner ici l'analyſe, nous n'en dirons que deux mots en paſſant. cette théorie a pour baſe ces vérités fondamentales qu'il faut que tout ſe loge, hommes, beſtiaux, denrées, marchandiſes ; que tous les hommes ſe logent en proportion de leurs facultés, petitement quand ils ſont pauvres, & plus au large à meſure qu'ils ont plus de facultés ; que de ces vérités il en réſulte qu'en prenant la meſure de la maiſon du pauvre, & en fixant le prix de l'impôt ſur cette meſure, vous avez trouvé le point de graduation pour connoitre les facultés parce que celui dont la maiſon a vingt toiſes eſt très certainement plus riche que celui dont la maiſon n'en a que dix, attendu que la grandeur du logement tient non-ſeulement au beſoin phyſique, mais encore à l'amour-propre auquel on ne renonce jamais pour peu qu'on ait des facultés. Il faut abſolument lire les deux ouvrages où l'Auteur fait voir l'abſurdité de tous les impôts connus juſqu'à ce jour, & où il répond d'une maniere

démonſtrative aux objections qu'on lui a faites, & il ne faut pas ſur-tout faire comme ces imbécilles qui le condamnent ſans l'avoir lu ; certaines perſonnes têtues comme des mulets, ont voulu le combattre avec leur bavardage impitoyable, les gens inſtruits ne conſulteront pas de tels oracles. Une maxime frappante forme un point de ralliement dans le ſecond ouvrage, le lecteur doit s'y arrêter, la voici. *Par-tout où l'on ne peut appliquer le poids ou la meſure, il n'y a rien de juſte, rien de fixe, ni rien de vrai.* Cette maxime jette l'eſprit dans une ſérie d'idées qui rempliroient pluſieurs volumes, & qui font le triomphe de cet impôt ſi vainement cherché juſqu'à ce jour.

Un impôt qui ſubordonne à la meſure notre contribution aux ſubſides eſt le plus grand de tous les bienfaits, & l'Auteur n'a pas tort de l'appeller l'impôt de la nature. Il auroit dû être adopté le jour même qu'il a paru, mais nous ne ſommes pas tout-à-fait comme on le croit dans le ſiecle de la lumiere. Ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que M. Blanc-Gilli n'a pas fait un rêve, & qu'il a véritablement trouvé l'impôt unique. S'il étoit né chez les Romains, il n'auroit pas paſſé vingt-quatre heures ſans voir ſa découverte couronnée d'une adoption univerſelle ; il étoit réſervé à ſon ingrate Patrie d'affecter une eſpece d'oubli pour ſon travail, dont un jour elle recueillira les fruits. Nous ne craignons pas de prendre le ton prophétique & de dire avec tous les gens inſtruits, que cet impôt ſera tôt ou tard adopté non-ſeulement en France, mais encore dans toute l'Europe, parce qu'il eſt le ſeul qui puiſſe remplacer tous les autres impôts, qui puiſſe anéantir ſans retour les Financiers & l'eſprit de finance, ſources intariſſables de la miſere des Peuples & de la ruine des Empires.

Notre Concitoyen après tout n'a point fait de cabale pour faire prôner sa découverte, & supposons qu'il en eût fait, auroit-il empaumé tous les esprits cultivés de notre Ville & ceux de bien d'autres pays, s'il n'eût réellement trouvé une vérité importante ? Nous allons citer des autorités qui prouveront aux gens inattentifs, que M. Blanc-Gilli a fait la plus précieuse de toutes les découvertes en découvrant l'impôt unique. La premiere de ces autorités est une Lettre qu'un Savant de Montpellier écrit à son Frere. La seconde est l'Epître qu'on lit à la tête de l'Edition qu'on a faite à Lyon du premier ouvrage concernant l'Impôt Unique; la troisieme, est la Lettre que Messieurs les Directeurs de la chambre du commerce de Guienne adressent à l'Auteur, & que nous avons copiée par le moyen d'un de ses Amis. Si ces autorités ne prouvent rien aux idiots, elles seront du plus grand poids pour les hommes qui pensent.

Lettre d'un Savant de Montpellier à son frere sur le Plan de Révolution concernant les Finances.

Montpellier 15 Février 1789.

J'ai reçu, mon cher frere, les trois lettres que vous m'avez écrites, y compris un paquet contenant une brochure, que j'ai eu peine à finir de lire, tant la surprise & le plaisir que je témoignois à mesure que l'idée & le plan de l'auteur se développoient, ont rendu M. S**** empressé de la connoître. Son enthousiasme s'est si bien rencontré avec le jugement que j'en portai sur une seule & rapide lecture, qu'il

en fit Dimanche dernier au Bureau de l'Hôpital-général, dont il eſt recteur, le principal ſujet de l'entretien, & que depuis, je n'ai pu la ravoir pour la relire encore & achever de me remplir du mérite de cet ouvrage. ce qui me dédommage de cette privation, c'eſt que j'entends tous les jours répéter, que de tout ce qui a été écrit & propoſé dans ce tems où toutes les imaginations travaillent, les cerveaux ſe creuſent & les eſprits s'épuiſent à trouver un remede à nos maux : on n'a rien fait, ni rien dit, ni préſenté de meilleur, de plus facile & de plus raiſonnable, ni de mieux raiſonné que le Plan de Marſeille : car c'eſt ainſi qu'on l'appelle chez nous. Quant à moi, mon ami, je trouve l'idée de l'auteur unique comme il le dit, naturelle, comme il le prouve, & efficace, comme tout le monde le ſent. Ses images ſont touchantes, ſes calculs paroiſſent juſtes, ſes notes ſont mâles & ſavantes, & ſon ſtyle ſimple juſtifie les vérités qui, dit-on, ne ſont pas toujours bien dites, mais qu'il dit bien, le reſſentiment qu'il a de l'injuſtice, & la vengeance qu'il en voudroit tirer en étouffant cet hydre qui nous dévore. Un ſeul impôt, voilà la rocambole, la pierre philoſophale que l'on doit deſirer pour le bonheur commun, & il ſemble, en vérité, que votre auteur la fait toucher au doigt & à l'œil. Il ne manqueroit plus que le ſuffrage de M. Necker, qui peut aujourd'hui donner du relief à tout, pour faire adopter ce Plan ; quoiqu'il en ſoit, celui qui l'a mis à jour ne peut manquer d'obtenir une place dans les faſtes de la nation & parmi les gens de bien, qui, dans ce moment malheureux, s'occupent du bonheur public.

Lettre à M. Blanc-Gilli, placée à la tête de l'Edition qu'on a faite à Lyon de ſon premier ouvrage.

Monſieur,

Depuis long-tems je deſirais fournir à ma patrie mon petit contingent de lumieres dans les affaires publiques, & mon manuſcrit étoit prêt d'aller à la preſſe. Dans cet ouvrage je prouvois que la taille perſonnelle contre toute la Nobleſſe, le clergé, Moines, Abeſſes, Religieuſes, Seminaires, congrégations étoit préférable à l'impôt territorial, qui peut-être fairoit augmenter les denrées. J'établiſſais encore, que la taille perſonnelle ſe répartiroit plus également, & que les recouvremens ſe fairoient à peu de frais; enfin, j'augmentais les revenus du Souverain de 320 millions, quoique je ne laiſſaſſe ſubſiſter que cinq impôts, ſavoir: la capitation, l'induſtrie, les deux vingtiemes ſur les maiſons, les droits ſur les marchandiſes venant de l'étranger, & la taille perſonnelle. Tous les autres impôts auroient été abolis, ainſi que toute la hiérarchie financiere; mais un ſeul exemplaire de votre ouvrage qui ſe trouve ici, m'a tombé ſous la main, & j'ai envoyé le mien aux chiffonnieres. Quatre-vingt onze pages d'impreſſion ſans interlignes & d'un très-petit caractere, ont exigé quatre heures d'aſſiduité pour les dévorer, & en ſortant de vous lire, je me ſuis cru ſomnambule; puis revenu de mon étonnement, j'ai relu votre ouvrage, en m'attachant ſeulement à vos incroyables calculs que j'ai fait réimprimer, mais dépouillés de tout ce qui pouvoit diſtraire le lecteur du fond de la queſtion. *La France, Monſieur, va*

vous lire, & vingt-quatre millions d'hommes béniront M. Blanc Gilli de Marseille.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

* * *.

Lyon ce 29 Mars 1789.

Lettre de Messieurs les Directeurs de la Province de Guienne à M. Blanc-Gilli de Marseille.

Bordeaux 22 Juin 1789.

Monsieur,

Nous ne pouvons que vous renouveller nos sinceres remercîmens de l'attention flatteuse que vous avez eue de nous adresser le Supplément que vous avez jugé devoir ajoûter à votre Ouvrage patriotique sur le Plan d'un Impôt Unique. La simplicité de votre systême offre des avantages qui seront saisis par tous les bons esprits, & vous jouirez, nous l'espérons, Monsieur, de la douce satisfaction de le voir classé au nombre des moyens adoptés pour la restauration de la France, par les coopérateurs de cette salutaire & à jamais mémorable révolution.

Nous avons l'honneur d'être très-parfaitument,

Monsieur,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Les DIRECTEURS du commerce de la Province de Guienne.

MAIGNÉ, Secrétaire.

Voilà ce qu'on peut appeller des autorités reſpectables & des jugemens motivés. Nous aurions pu en citer grand nombre d'autres, ſi nous n'avions cru celles-ci ſuffiſantes, pour entraîner l'opinion générale.

Les gens mal intentionnés, qui, malgré ces témoignages prépondérants, voudront encore combattre la découverte de l'Impôt Unique doivent ſe conſulter. Nous eſpérons que pour leur honneur ils en liront auparavant la théorie, & qu'ils critiqueront enſuite d'une maniere cathégorique. Aurons-nous le bonheur de voir adopter cet impôt précieux! Il le ſera certainement un jour, mais nous ne pouvons pas déterminer ce jour. L'Auteur a rappellé adroitement à la fin de ſon premier ouvrage, combien fut combattue la réforme du Calendrier Grégorien. On ſait que toute l'Europe dédaignoit de recevoir une vérité fondée ſur le calcul aſtronomique, par la ſeule raiſon que le Pape l'avoit trouvée; les gens d'eſprit diſoient qu'on auroit dû la rerecevoir dès le premier jour, quand même c'eût été un Turc qui l'eût trouvée; pourquoi dans notre ſiecle une vérité établie dans la nature comme dans l'ordre ſocial, ne ſeroit elle pas rejettée à Marſeille, par la ſeule raiſon que M. Blanc-Gilli eſt Marſeillois? Encore une fois, chers amis, nous vivons dans un ſiecle où il ne faut jurer de rien.